

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

### INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 30 c  
Réclames, — . . . 30  
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse.

### ABONNEMENT.

Saumur . . . 30 fr.  
Paris . . . 16  
Autres villes . . . 10

Poste: 35 fr.  
Paris . . . 13  
Autres villes . . . 10

On s'abonne:  
A SAUMUR,  
au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste,  
chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR, 7 SEPTEMBRE 1886

## LA GUERRE

Plusieurs reprises déjà, on a prétendu que le général Boulanger rêvait une guerre. L'article dont, emprunté à la *France militaire*, l'organe officiel du ministre de la guerre, ne manquera pas de frapper les lecteurs sérieux :

La politique européenne suit son cours et toute l'habileté des hommes d'Etat ne peut retarder les choses, non les empêcher.

L'Europe vit dans un de ces états violents où l'ultima ratio peut seule liquider. A moins de circonstances qu'il est bien difficile d'imaginer, la guerre, comme nous le disions à la conclusion de notre article de mardi 31 août, est forcée.

La guerre, ou peut-être, pour parler correctement, une série de guerres.

Vous avez dit souvent, dans nos bulletins et ailleurs, que la guerre n'est probablement pas à nos portes ; mais qu'elle éclate soit dans quelques années, elle est le mouvement obligé des conflits d'intérêts opposés dans les Balkans et en Asie.

La question d'Orient est une double partie de jeu qui se joue entre l'Angleterre et la Russie d'une part, entre l'Autriche et la Russie d'autre part.

Le colosse moscovite a donc deux guerres en perspective : l'une avec l'Autriche, l'autre avec l'Angleterre.

La première a été ajournée après les ententes de Skiernewicz et de Kremser, et les replâtrages de cette triple alliance qui n'a jamais été pour le slavisme qu'une mystification ; la seconde est la guerre depuis 1870, c'est-à-dire depuis la détermination par la Russie du traité de Paris.

L'habileté des diplomates russes sur ce seul point : la Russie subira-t-elle deux guerres ensemble ou séparément ? nous avons cru, jusque dans ces derniers temps, qu'elle les subirait ensemble. Mais

nous voyons l'Angleterre, pour le moment du moins, tellement occupée chez elle et dans ses colonies, que nous doutons fort que le cabinet anglais puisse avoir une politique extérieure bien ferme.

Il pourrait donc se faire que la Russie voudrît trancher le nœud gordien de la question d'Orient et en finir avec l'Autriche, en profitant des embarras de l'Angleterre.

Les récents événements de Bulgarie ne font que nous confirmer dans cette opinion. Qu'arrivera-t-il vraisemblablement ?

C'est que fatalement l'Allemagne se trouvera engagée dans une guerre austro-russe, par la raison toute simple que sa vassale et alliée l'Autriche ne se trouve en rivalité avec la Russie dans la presqu'île des Balkans que par la volonté du cabinet de Berlin.

Nous savons bien que l'empereur Guillaume, qui ne veut pas la guerre, a donné pour consigne à M. de Bismarck de faire l'impossible pour maintenir le *statu quo*. En ce moment, le maître chancelier cherche à ménager à la Russie une retraite honorable. Le tout est de savoir si la Russie consent à battre en retraite devant l'Autriche et l'Angleterre, d'accord pour le fond, sinon pour la forme, dans la question bulgare.

Quoi qu'il en soit, si la Russie est engagée à la fois contre l'Autriche et l'Allemagne, la France finira — c'est bien probable — par être l'alliée de la Russie.

Nous croyons fort qu'à la fusillade qui réveillera les échos de la Vistule, répondra une autre fusillade sous les sapinières des Vosges.

Les politiciens qui veulent que nous nous calestrions chez nous, les sectaires qui crient que la séparation des Eglises et de l'Etat est une question bien autrement importante que la récupération de l'Alsace et de la Lorraine, les industriels qui disent que l'Exposition du centenaire de la Révolution française nous interdit toute espèce d'aventures, les lous cerviers de la finance qui tremblent à l'idée de voir baisser la Bourse, empêcheront difficilement l'explosion.

On ne lutte pas contre le sentiment national.

Nous admirons profondément le patriotisme des Allemands, Hanovriens, Hessois, Saxons, Bavaurois, Prussiens, se détestant les uns les autres, et les antagonismes qui existent entre ces divers peuples n'ont pu être effacés par la proclamation de l'unité allemande. Mais une question a le pouvoir, dans les pays d'outre-Rhin, de faire taire les rancunes et les jalousies : c'est la question française, la question de l'ennemi héréditaire.

Rendons donc hommage, et cela de toutes nos forces, au redoutable patriotisme allemand.

Chez nous, les sceptiques, les indifférents, les railleurs, les boulevardiers, les tripoteurs d'affaires s'en vont répétant que la France est en décadence, et qu'un sang plus froid coule dans nos veines, nous préservant à jamais des triomphantes fièvres d'autrefois.

Non, non. Aussi bien et souvent mieux que les Allemands, nous savons être patriotes.

Il se produit parfois, dans la vie des peuples, de terribles secousses qui effacent le scepticisme, l'indifférence, la raillerie et font taire tous les intérêts.

Si l'Allemagne a son *Erbfeind*, la France a le sien également.

Voilà pourquoi nous croyons que du jour où l'Allemagne sera engagée dans une lutte quelconque, la France restera difficilement neutre.

Et ce raisonnement, nous le ferons également pour l'Italie. Elle aussi a son ennemi héréditaire, celui qui a posé sa lourde main sur Trente et sur Trieste.

Du jour où l'Autriche sera aux prises avec la Russie, l'Italie ne pourra guère rester spectatrice de la lutte. Les fusils partiront seuls sur le Mincio et l'Isonzo.

On dira peut-être que nous sommes des rêveurs et que nous voyons les choses à travers le prisme de nos patriotiques illusions. Il n'en est rien, car voici comment nous raisonnons :

L'alliance que l'Italie, sous la pression du gallophobe Mancini, a conclue avec les deux empires de l'Europe centrale, a naturellement pris fin avec les circonstances qui l'avaient motivée. Aujourd'hui l'Italie, qui s'était alarmée de l'occupation de Tunis par nos troupes, sait que nous ne nourrissons contre elle aucune pensée d'agression.

Nous ne pouvons donc admettre que l'Italie, quand éclatera la crise que tout le monde prévoit, consente à monter la garde sur les sommets des Alpes, non pour obliger la France à rester immobile — elle sait bien que la perspective d'une lutte accablante, dans la vallée du Rhône, n'est pas de nature à nous effrayer beaucoup — mais pour faire diversion au profit de l'Allemagne et empêcher quelques-uns de nos bataillons de se rendre au grand rendez-vous des Vosges.

Donc, pour toutes les raisons que nous venons de donner, en vue des redoutables éventualités qui se préparent, un groupement nouveau des puissances européennes va probablement s'opérer sur le champ clos diplomatique : d'un côté, la Russie et la France, auxquelles se joindra vraisemblablement l'Italie ; de l'autre, l'Autriche et l'Allemagne auxquelles se joindra l'Angleterre, si toutefois ses affaires intérieures le permettent.

En cela, nous croyons rester sur le terrain des probabilités.

Mais, quelles que soient les alliances qui se formeront, plus d'illusions, la guerre est proche ; achevons de nous préparer, car il faudra y prendre part, et cela parce que ce sera, pour nous, une question de vie ou de mort.

Soyons prêts, plus que jamais, en vue des événements qui vont surgir, et n'éparignons aucun sacrifice pour compléter et parfaire notre instrument de guerre.

Plus nous serons redoutables, plus nous serons indépendants et maîtres de régler nos propres destinées.

Mais travaillons silencieusement, en gens sérieux, recueillis, sans menacer personne.

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

## MA TANTE GIRON

Par René BAZIN

Ma tante Giron eut un sourire, qui creusa deux trous dans ses joues :  
— Tous dinez avec nous, monsieur Jules ?  
— Oui, madame Giron.  
— Ah dame ! je n'ai pas à vous offrir des dîners comme vous en faites dans vos châteaux, vous autres bourgeois ; c'est un dîner de campagne, et qui est bon.  
— Alors, dépêchez-vous.  
— Attendez que la garde, sifflant les chiens, allait chercher dans la cour, et que les trois chasseurs déposaient leurs fusils au râtelier de la cheminée, et leurs carnassières, et cherchaient à se débarrasser un peu de leurs nœuds de cravate, ma tante Giron rentra dans la salle à manger, et se mit à la cuisine.

Ma tante Giron appartenait à cette bourgeoisie qui tenait le milieu entre le paysan et le propriétaire, classe autrefois nombreuse, et qui a disparu aujourd'hui.

Avant la Révolution, la famille rurale qui parvenait à la fortune n'émigrerait pas dans les villas. Elle demeurait dans le coin de terre où elle avait lentement grandi, et conquis un rang supérieur dont elle était justement fière. Rapprochée des paysans par son origine, vivant au milieu d'eux et, jusqu'à un certain point, de la même vie étroitement associée à leurs intérêts, elle rencontrait chez eux des sympathies naturelles aussi nombreuses que fortes.

Comme nos pères avaient raison de se fixer ainsi dans les lieux et parmi les hommes témoins de leur élévation ! Ils appréciaient cette douceur d'être honorablement connus et de longue date dans un pays. Et vraiment il en est peu d'aussi grande. Tout le monde vous salue, vous accueille, vous tend la main. Les choses mêmes vous sont familières et vous parlent. Pour être aimé, vous n'avez presque rien à faire : vos aïeux ont fait le reste. Leur vertu vous enveloppe, le nom qu'ils ont laissé vous annoblit aux yeux des générations présentes. Les vieux vous disent :

« Ah ! monsieur Jean, ou monsieur Paul, ou monsieur Pierre, j'ai bien connu votre père. Quel bon homme c'était, et secourable au pauvre monde et de bon conseil aussi. Nous étions amis tous deux, et quand il passait devant la maison, il ne manquait jamais de me dire : Est-il permis d'entrer, père Choyot ? et moi, je vous faisais danser sur mes genoux. Entrez donc, mon-

sieur Jean, ou monsieur Paul, ou monsieur Pierre. »

La plupart de nos villages comptaient une ou deux familles de cette bourgeoisie rurale. Les traditions de foi étaient vivantes chez elles, l'hospitalité généreuse, l'autorité paternelle respectée. Les caractères s'étaient dépouillés de la rudesse paysanne sans rien perdre de l'humour franche et hardie des apôtres. Ce premier degré de la bourgeoisie était un des éléments les plus sains du peuple de France, et c'est à lui qu'on doit, en partie, la préservation des campagnes contre tant d'hérésies religieuses et politiques dont les hautes classes de la société étaient atteintes longtemps avant que la Révolution éclatât. A la fin du siècle dernier, elle fut presque toute dispersée et ruinée. La tourmente passée, les conditions sociales n'étaient plus les mêmes ; les traditions étaient rompues : elle ne put se reconstruire. Une race d'honnêtes gens avait vécu.

Un des traits caractéristiques de cette classe, c'était le sentiment très vif de sa dignité, l'amour de la campagne et de la vie laborieuse, abondante, considérée, qu'elle y menait.

Ma tante Giron avait à un haut point cet amour-propre rural, et plaisait volontiers les gens de ville. Toute occasion lui était bonne pour les moriger. Quand nous venions la voir pendant les vacances, tout enfants, et qu'il était l'heure de

goûter :

« Les enfants, disait-elle, allez demander à Rosalie une tartine de raisiné... on dit du résiné par ici. Les beaux messieurs de ville appellent ça autrement, n'est-ce pas ? »

Elle savait fort bien que non.

« Mais non, ma tante, répondions-nous en rougissant, on dit aussi chez nous du résiné. »

— C'est bien étonnant, reprenait-elle, et haussant la voix : allez, allez, les petits, et demandez à Rosalie d'en mettre beaucoup sur votre pain. Tu entends, Rosalie ?

— Oui, Madame. »

Rosalie entendait toujours, car sa maîtresse parlait pour toute la maison, quelquefois même pour les environs, dans les jours d'orage.

Elle était si vive, ma tante Giron ! Avec son curé, ses parents, ses voisins, ses voisines, avec tout le monde elle avait son franc parler, et rien ne l'eût empêché, quand l'envie lui en prenait, de dire à quelqu'un son fait. Que de gens elle a grogné dans sa vie ! toute la paroisse y a passé.

C'était là vraiment son seul défaut : bonne, généreuse, dévouée, forte contre le mal et contre le malheur, elle avait la tête un peu trop près du bonnet.

L'expression peut s'appliquer rigoureusement à ma tante Giron, car elle portait des bonnets à grands tuyaux retombant jusque sur ses épaules,

Nous venons d'exposer toute une série de probabilités. Méditons-les avec calme, avec résolution, avec sang-froid. Et pour le reste, ne nous égarons pas dans une vanité agressive, aussi stérile que compromettante.

Un journal allemand officieux — tous les journaux allemands sont officieux — faisait dernièrement une violente sortie contre les ambitions moscovites, et disait que la Russie avait besoin d'une « douche d'eau froide ».

Attendons, railleurs silencieux, de voir comment M. de Bismarck s'y prendra pour administrer cette douche.

Nous pensions, nous, que le temps des « douches d'eau froide » était passé, et qu'il fallait trouver autre chose de plus énergique.

Après ça, nous nous sommes peut-être trompé!

## Chronique générale.

### LA REMTÉE DES CHAMBRES

La rentrée des Chambres pourrait bien n'avoir lieu que le 25 octobre au lieu du 12, comme on l'a souvent annoncé; on laisserait ainsi le temps à la commission du budget, qui ne reprendra ses travaux que vers le 4<sup>er</sup> octobre, de terminer sa tâche, qui est fort peu avancée.

La discussion publique des lois de finances commencera fort tard; quelques-uns même prétendent qu'elle devra être renvoyée au mois de janvier, pour ne pas troubler la fin d'année par la lutte acharnée que se livreront, pour équilibrer le budget, les partisans de la surtaxe sur les alcools et les partisans d'un impôt sur les revenus.

(Gaulois.)

### On lit dans le XIX<sup>e</sup> Siècle :

« La Chambre sera saisie, dès la rentrée, d'une proposition de loi sur les associations.

» Cette proposition laisserait de côté les associations religieuses et ne s'appliquerait qu'aux associations de production ou d'enseignement. »

S'il faut en croire la Gazette nationale, le prince de Bismarck méditerait même contre la France autre chose qu'une sortie plus ou moins acrimonieuse.

« Il est probable, dit la feuille berlinoise, que la campagne diplomatique de ces derniers mois réserve à la France des surprises qui lui donneront longtemps à penser.

» Il s'est agi, dans les conférences de Kissingen, de Gastein, de Franzensbad et de Berlin, des questions majeures de Constantinople, de Salonique, de l'Égypte et de l'Asie-Mineure; et certes, on n'aura pas eu beaucoup d'égards pour les intérêts français qui y sont engagés.

» C'est la politique à la Boulanger que suit le gouvernement français actuel, qui est cause de cet isolement complet de la France.

bonnets en mousseline les jours ouvrables, de dentelle le dimanche, qui lui soyaient bien, — car elle avait été jolie, — et qu'elle ornait d'un ruban quand elle allait à la grand'messe avec sa pointe de velours brodé et sa robe de soie puca à petits plis.

Ma tante Giron était née à la fin du siècle dernier, à Bouillé-Ménard, bourg orléanais, qui possède de beaux arbres, un vieux château et le souvenir d'un important commerce de toiles. Son père avait fait fortune dans ce commerce déjà exploité avec succès par le grand-père. Un jour, vers la vingtième année, M. Giron, un honnête homme, propriétaire-fermier, qui habitait Marais, était venu à Bouillé-Ménard demander la main de Marie. Le parti était de tous points convenable; de sorte que l'oncle Jean, chirurgien à Segré, ayant un peu grossi la dot, l'oncle Pierre, curé de la Chapelle, avait béni le mariage.

Ce fut une heureuse union que celle-là. M. Giron, en se mariant, avait loué cinq grandes fermes, et les faisait valoir. Grâce à son expérience, grâce surtout à l'activité et à l'intelligence de sa femme, qui s'entendait merveilleusement à régenter les bêtes et les gens d'une métairie, à vendre le grain au plus haut cours, à se servir de tout, et qui ne s'épargnait point, l'entreprise prospéra.

Mais ce bonheur dura peu. M. Giron mourut. Il laissait une petite fille que ma tante aimait folle-

» Si la question d'Orient est résolue en dehors de la France et sous beaucoup de rapports contre elle, cela aura été la faute des politiciens qui gouvernent ce pays qui, dans l'aveuglement de leurs passions, auront une fois de plus sacrifié à une haine stérile les intérêts vitaux de leur patrie. »

### On lit dans le Moniteur de Rome :

« La plupart des journaux français qui nous arrivent à la dernière heure saluent avec une vraie joie patriotique la nouvelle d'un accord conclu entre la France et le Saint-Siège dans la question de Chine. Ils font ressortir ce qu'il y a de particulièrement délicat et fin dans la mesure de Léon XIII, qui au lieu d'oublier les intérêts de la France, en tient un compte si large, sans froisser personne, ni abdiquer aucun droit légitime. »

D'autre part, les journaux italiens s'inquiètent de voir le Pape trop ferme contre leurs doctrines.

M. Bonghi, député, ancien ministre de l'instruction publique dans le ministère Minghetti, dans un article à sensation, étudie la tendance actuelle de la politique du Saint-Siège, le bref récent de Léon XIII en faveur des Jésuites, la défense faite aux catholiques italiens de participer aux élections politiques, etc.

L'article conclut en disant que la politique de Léon XIII tend de plus en plus à se rapprocher de la fraction intransigeante du parti catholique, et, selon lui, les conséquences de cette politique seront plus nuisibles au catholicisme qu'au gouvernement italien lui-même.

Le Pape continuera à ne pas demander de conseil à M. Bonghi.

### ELECTIONS MUNICIPALES DE MARSEILLE

Dimanche, aux élections municipales, à Marseille, ont été élus : un conservateur et sept républicains chargés de demander la démission du conseil. Les conservateurs gagnent un siège, ce qui porte leur nombre à six.

Six conservateurs dans le conseil d'une des plus grandes villes France, c'est de bon augure.

Le Journal officiel a publié une liste de 438 bourses accordées dans les lycées de garçons à des jeunes gens appartenant à des familles ayant plus de sept enfants, aux termes de l'article 27 de la loi de finances du 8 août 1885, laquelle a voulu donner un commencement de satisfaction à la loi du 29 nivose an XIII mettant à la charge de la République, à partir de dix ans, le 7<sup>e</sup> enfant dans toutes les familles. La liste insérée dans le Journal officiel relate quatre familles à douze enfants; 3 de onze enfants; 8 de dix enfants; 8 de neuf enfants; 25 de huit enfants; 90 de sept enfants.

Le nombre des boursiers dans les collèges communaux s'élève à 288. Dans ce

ment; car les orphelins ont ce privilège de tenir deux places dans le cœur des mères. Hélas ! un jour qu'elle la nourrissait, elle vit l'enfant pâlir, tressaillir et expirer sur sa poitrine en une minute : cette minute, elle la pleura toute sa vie.

(A suivre.)

### PRIME A NOS LECTEURS

Cette prime consiste en une magnifique MONTRE EN ARGENT, portant le poinçon du Bureau de garantie de l'État établi à Besançon. Cette montre est à cylindre, avec huit rubis, richement décorée, d'une forme très élégante, d'une grande solidité, réglée d'après l'Observatoire, prête à mettre en poche et garantie cinq ans.

Les montres semblables coûtent de 50 à 70 fr. en détail. Nos lecteurs peuvent en recevoir une ou plusieurs franco, à domicile par la poste aux prix suivants :

Modèle pour homme (18 lignes).....	24 fr.
Id. pour garçonnet (16 lignes).....	26 fr.
Id. pour dame (13 lignes).....	30 fr.

Les trois modèles à remontoir avec mise à l'heure mécanique coûtent 40 fr. de plus.

Si l'on désire en même temps une belle chaîne en argent fin contrôle, ajouter 12 fr.

Adresser les demandes, avec mandat-poste, à M<sup>me</sup> MARIE MARILLIER, rue du Clos, 17, à Besançon (Doubs).

N. B. — On peut voir un échantillon au bureau du journal.

nombre nous trouvons une famille de 44 enfants, une de 42 enfants, trois de 44 enfants, onze de 40, trente-sept de 9, soixante-quatorze de 8, cent soixante-et-une de 7.

## EN BULGARIE

ABDICATION DU PRINCE ALEXANDRE. — On télégraphie de Sophia, 4 septembre :

« Le prince a déclaré officiellement au conseil qu'il allait abdiquer; les ministres et les chefs de l'armée ont protesté contre cette décision et engagé vivement le prince à rester au pouvoir. Mais celui-ci leur a de nouveau expliqué qu'il lui était impossible de régner en présence de la volonté contraire du tzar et sans l'appui des autres puissances et que le seul moyen d'éviter l'occupation russe était son départ.

» La question de la nomination d'une régence n'a pas encore été agitée et le conseil s'est séparé sans prendre de résolution.

» On dit qu'une partie des officiers rebelles a cherché à passer la frontière turque. Une vingtaine auraient été arrêtés par les autorités bulgares; trois auraient été tués par les soldats turcs. »

Le Journal des Débats publie la dépêche suivante de Berlin, 5 septembre :

« L'abdication du prince Alexandre, annoncée par le prince lui-même dans le conseil des ministres qui a été tenu aujourd'hui, n'a aucunement surpris. Etant donnée l'attitude hésitante et négative de la diplomatie anglaise, on trouve plus qu'étrange le langage de la presse anglaise qui blâme le télégramme du prince Alexandre au tzar, alors que l'Angleterre ne lui a donné ni même promis un appui effectif. Le rappel de sir Edward Thornton qui a été notoirement au-dessous de sa mission à Constantinople, prouve que le triomphe de la Russie est complet. »

Une dépêche de Sofia annonce que le prince Alexandre quittera la Bulgarie vers la fin de la semaine pour se rendre en Angleterre par Darmstadt. Il sera accompagné du colonel Popoff.

### On télégraphie de Sofia, 6 septembre :

« L'Assemblée nationale bulgare est convoquée pour le 14 septembre.

» Bien que le prince ait annoncé son intention de partir dans deux ou trois jours, il est possible qu'il prolonge encore son séjour afin de remettre ses pouvoirs à l'Assemblée nationale qui serait chargée de nommer le nouveau prince.

» On met en avant comme devant faire partie du conseil de régence les noms de MM. Stambouloff et Karavesloff; il est probable qu'il ne sera pas constitué de nouveau cabinet, mais que l'on se contentera de nommer des titulaires aux portefeuilles vacants des affaires étrangères et des finances.

» M. Stambouloff jouit d'une grande popularité, et son influence sur les chefs de l'armée pourra peut-être décider ces derniers à accepter le nouvel état de choses, s'il est impossible de faire revenir le prince sur sa décision.

» Le ministre des affaires étrangères a fait des démarches auprès des représentants des puissances pour protester contre l'abdication forcée du prince Alexandre. Il a déclaré que la Bulgarie ne voulait ni d'une occupation russe, ni d'un envoyé russe. Il a enfin exprimé le désir d'une entente entre les puissances pour garantir l'indépendance de la Bulgarie.

» On attend avec impatience la réponse de la Russie. »

Voici le texte des questions que le gouvernement bulgare vient d'adresser à Saint-Petersbourg :

« 1<sup>o</sup> Quel serait le candidat de la Russie au trône de Bulgarie ?

» 2<sup>o</sup> Le gouvernement bulgare demande la promesse qu'il n'y aura pas d'occupation russe.

» 3<sup>o</sup> Il demande aussi le maintien de la Constitution actuelle et la liberté pour les Bulgares de conduire les affaires intérieures.

» 4<sup>o</sup> Il demande enfin que la Russie envoie, si c'est son désir, un général russe, mais seulement comme ministre de la guerre,

pour diriger la réorganisation de l'armée en employant des officiers bulgares et non russes. »

Le conseil de Russie a télégraphié immédiatement. On attend la réponse du cabinet de Saint-Petersbourg.

Les esprits sont toujours très excités dans l'armée.

## REVUE FINANCIÈRE.

Nos rentes se maintiennent à leurs plus hauts cours : 3 0/0, 83.30; 4 1/2 0/0, 109.97.

La cote des obligations Foncières et Communales à lots du Crédit Foncier justifie nos prévisions. Les capitaux disponibles se portent avec un réel empressement sur les titres des emprunts 1884 et 1885. On peut être assuré d'une plus-value de 40 fr. pour les obligations. L'action est à 1,325 avec le cours de 1,400 en vue.

L'action de la Société Générale est demandée à 455 et 457. Les bilans mensuels démontrent la excellente situation de la société, l'accroissement continu de ses opérations et de sa clientèle. Plus que jamais elle est très renommée.

La Banque d'Escompte a, comme nous l'avons fait prévoir, conquis définitivement le pair. Elle est à 507.50. C'est au point de départ vers des cours plus élevés et mieux en rapport avec la valeur intrinsèque du titre.

La Société de Dépôts et Comptes Courants se traite aux environs de 600. A ce cours, elle sort à 225 fr., net à payer. L'action rapporte 7 0/0.

Les Etats-Unis ont été cette semaine le théâtre de nombreux accidents. La ville de Charleston a été presque entièrement détruite par un tremblement de terre; d'autres cités ont été ébranlées sans parler des incendies qui tendent à se renouveler périodiquement dans certaines régions comme à Chicago.

Les conséquences de ces destructions peuvent être des plus dommageables pour les compagnies d'assurances américaines. Elles sont tentées à voir périr une partie de leur actif, soit propriétés qu'elles possèdent, soit celles qu'elles ont cédées; elles ont consenti des emprunts, une cause d'insécurité pour ces compagnies ne peut expliquer, dans une certaine mesure, les nombreuses liquidations de sociétés qui ont eu lieu aux Etats-Unis depuis une quinzaine d'années.

Les assurés n'ont rien à craindre de pareil pour nos compagnies d'assurances sur la vie. Le fait que la France n'est jamais ébranlée par des tremblements de terre. La propriété foncière n'a rien à craindre les suites de destruction contre lesquelles aucune assurance n'est possible. L'actif immobilier de nos compagnies n'est donc pas exposé à ce que nous appelons le danger de terre.

Quant à l'actif mobilier, aux valeurs de portefeuille, il présente un spectacle analogue dans les deux pays. Aux Etats-Unis, les Krachs sont fréquents, ils détruisent complètement certaines valeurs surfaites et comme les compagnies ont une grande latitude pour le choix de leurs placements, elles sont exposées à en voir périr une partie. En France, nous avons eu un krach qui a déprimé momentanément les valeurs de premier ordre que nos compagnies sont obligées de prendre pour étayer leurs fonds, mais ces valeurs ont repris leur mouvement ascensionnel et les traces du krach ont effacées à leur égard.

A tous ces points de vue, il vaut mieux s'adresser aux compagnies françaises; la sécurité de l'assurance est complète avec elles, elle est douteuse et même menacée chez les compagnies américaines.

Il y a toujours de nombreuses demandes d'actions de la Banque de Paris et des Pays-Bas au cotent 670.

L'action de Panama est très ferme à 500. Elle entrevoit une reprise prochaine et bien justifiée.

Le Crédit Lyonnais est lourd aux cours actuels. On a vu où on l'a poussé tout récemment. On a vu le titre 530, on aurait dû lui laisser abandonner le pair. Les cours auraient été plus sincères si nous croyons pouvoir le dire plus exacts. On veut du calme. Les obligations sont très demandées.

## Nouvelles militaires.

Le Journal officiel enregistre la nomination de M. Chastenet de Poysségur lieutenant au 24<sup>e</sup> dragons, avec la mention suivante : en remplacement de M. Murat, des cadres de l'armée.

Il est imprudent et maladroite, dit le Figaro, d'enlever son titre de général à M. Murat, « rayé des cadres parce qu'il appartient à une des familles ayant régné sur la France. »

Si le prince Murat n'est que M. Murat, pourquoi le rayer ?

Et s'il est prince, pourquoi ne pas le connaître officiellement ?

M. le général Vosseur, se rendant en Grèce, pour y reconstituer l'armée française qui réorganise l'armée turque, s'est embarqué avant-hier à Marseille.

## TOUJOURS COMME A SAÛTE

Sous le titre : « Académie d'équitation », la Société polytechnique communique aux feuilles spéciales, au sujet de

de la future Académie d'équitation et du Carrousel que les fondateurs de cette institution ont commencé de l'année 1887, par le concours de nature à intéresser les officiers de réserve et de l'armée territoriale :

M. le comte de Montigny et M. le baron de Vaux ont pris l'initiative de la fondation d'une Académie d'équitation dont le but est de faire revivre les saines traditions hippiques de l'ancienne école de Versailles, si justement célèbre.

Cette Académie d'équitation, actuellement en voie de formation, sera certainement appelée à rendre les plus grands services aux officiers de réserve et de l'armée territoriale en leur permettant de compléter leur instruction équestre par des leçons dont on ne saurait trouver d'analogues qu'à l'École d'application de Saumur.

De pourparlers échangés entre les fondateurs de l'Académie d'équitation et le comité directeur de la Société polytechnique militaire, il résulte que l'Académie d'équitation se montre toute disposée, non-seulement à ouvrir ses portes aux membres de ladite Société, mais encore à organiser pour eux, aussitôt que le nombre des adhérents sera suffisant et que les conditions matérielles de l'organisation seront parachevées, des cours spéciaux qui leur permettront de perfectionner leur instruction hippique de la façon la plus profitable et en même temps la moins dispendieuse.

Predablement, il s'agit de grouper les officiers de bonne volonté, de façon à présenter, dans un carrousel qui aura lieu sous le patronage de la Société hippique française, à l'occasion du prochain concours, un certain nombre de cavaliers dont l'instruction devra commencer le plus tôt possible. Ce carrousel se composera de quatre quadrilles, et, de même qu'au carrousel de Saumur, il y aura courses de barres et de têtes, sauts d'obstacles, etc.

MM. les officiers de réserve et de l'armée territoriale, désireux de prêter leur concours à cette fête équestre, sont informés qu'à partir du mois d'octobre, M. le comte de Montigny ouvrira un cours gratuit pour compléter l'instruction des cavaliers et le dressage des chevaux destinés au carrousel ou à la reprise de haute école qui en sera le complément.

Aussitôt l'École fondée, ces mêmes officiers continueront les cours d'équitation qui seront complétés alors par des cours spéciaux à leur usage.

MM. les officiers de réserve et MM. les officiers de l'armée territoriale qui désireraient obtenir des renseignements complémentaires, devront s'adresser soit à M. le capitaine Marriotti, 15, rue d'Anvers, délégué à cet effet par le comité directeur de la Société polytechnique militaire, soit à M. Girard, 45, rue Lafitte, représentant de l'Académie d'équitation.

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

### Les manœuvres du 9<sup>e</sup> corps

Les manœuvres ont commencé, pour le 135<sup>e</sup>, entre Briassac et Doué, le 3 septembre. Le 135<sup>e</sup>, après la grande halte à Ambillou, était en marche vers Louresse, lorsqu'à moitié route, la colonne est arrêtée par des feux de salve. Les compagnies se déploient en tirailleurs dans les choux et les betteraves et opèrent un mouvement tournant autour de Doué.

Samedi 4, marche fatigante de Doué à Montreuil, la gauche en tête. Le 135<sup>e</sup> a été attaqué, dans la forêt de Brossay, par le 77<sup>e</sup> venant de Vihiers. Quel était l'objectif du 77<sup>e</sup>? Voulait-il couper l'ennemi (135<sup>e</sup>) du chemin de Montreuil? Après une heure de vive fusillade entre les têtes de colonnes, le feu cesse et, à 11 heures du matin, les deux régiments forment la 36<sup>e</sup> brigade défilent dans Montreuil.

Dimanche 5, repos.  
Lundi 6, marche sur Loudun, continuation des manœuvres de régiments; le 4<sup>e</sup> bataillon du 135<sup>e</sup> et le 77<sup>e</sup> marchant contre les autres bataillons du 135<sup>e</sup> (24 kilomètres). (Union de l'Ouest.)

Contributions directes. — M. Pagès, contrôleur principal de deuxième classe à Saumur, passe, avec la première classe de son grade, à la résidence de Saint-Germain (Seine-et-Oise).

### LES MANDATS-POSTES A DOMICILE

A partir du 1<sup>er</sup> octobre prochain, l'administration des postes mettra en vente au prix de 10 centimes, à ses guichets et dans tous les bureaux de tabac, des mandats cartes payables à domicile et portant un coupon pour la correspondance.

Ce mandat comporte trois divisions : le mandat-carte proprement dit, un récépissé pour l'envoyeur, un coupon pour remettre au destinataire; ce coupon est frappé d'une empreinte représentant un timbre-poste de 10 centimes, parce que le verso est réservé à la correspondance. Celui qui ne sait pas écrire peut demander à l'employé du guichet de remplir la formule du nouveau mandat.

Cet employé devient gratuitement le secrétaire des illettrés; mais en revanche les personnes qui peuvent établir le mandat-carte n'auront qu'à le présenter au guichet, et le stationnement dans la salle d'attente sera évité à la grande joie du public et des agents des postes.

Il est bon que les chasseurs soient fixés sur cette question qui les intéresse tous, celle du permis de chasse. S'ils viennent à perdre cette pièce indispensable, il ne leur en sera pas délivré de duplicata. Ils devront prendre un nouveau permis en déboursant la même somme que pour le premier. Donc, à eux de prendre leurs précautions.

On nous cite un département où le nombre des instituteurs et des institutrices qui ont reçu leur brevet dans ces dernières années et qui attendent une place est si grand qu'il pourrait suffire aux besoins actuels de dix départements.

On lit dans la *Petite France* cette bêtise, ou cette ânerie, ou ce mensonge :

« Une monarchie quelconque est incompatible avec tout progrès. »

Ainsi, de l'an 420 à l'an 1848, la monarchie a empêché la France de faire aucun progrès ?

Nous le répétons :  
C'est de la mauvaise foi, ou de la bêtise.  
(Union de l'Ouest.)

NEUILLE. — Les époux Trottoin, en allant à une foire voisine, passaient à la gare de Vivy au moment où un train était en manœuvre. Le cheval attelé à la voiture dans laquelle ils étaient montés, jeune et vigoureux, eut peur et cherchait à se jeter dans les fossés. Le mari, prévoyant le danger, sauta à terre; mais le cheval lui ayant appuyé les genoux sur la poitrine en se cabrant, ce malheureux fut renversé sur un tas de pierres et l'animal alla rouler plus loin dans un fossé où la femme reçut de nombreuses blessures et eut l'épaule cassée.

BOURGUEIL. — Dimanche avait lieu à Bourgueil une élection partielle au Conseil municipal. Les républicains présentaient un candidat dont ils considéraient le succès comme certain, M. Chéreau.

Malgré toutes les manœuvres des républicains de Bourgueil, le candidat conservateur, M. Crochard, a été élu à 65 voix de majorité.

### LA VITESSE DES TRAINS FRANÇAIS

Voici, d'après une récente statistique, la moyenne de la vitesse kilométrique pour les réseaux de nos six grandes Compagnies :

Sur la ligne d'Orléans les trains franchissent un kilomètre en cinquante-deux secondes; sur l'Est, en cinquante-quatre secondes; sur le Midi, en cinquante-cinq secondes; sur le Nord, en cinquante-six secondes; sur l'Ouest, en une minute quatre secondes; enfin sur Paris-Lyon-Méditerranée, en une minute cinq secondes.

### AVIS AUX PÊCHEURS

On a constaté qu'en versant sur le sol de l'eau dans laquelle on a fait tremper pendant un jour des noix vertes, il sort de terre une quantité de lombrics ou vers rouges qui se meuvent très rapidement pour sortir d'un liquide qui paraît les incommoder.

Les pêcheurs à la ligne qui avaient l'habitude de chercher des vers pendant la nuit,

en se servant d'une lanterne, pourront, au moyen de ce procédé, se procurer des amorces à toute heure de la journée.

Nous recommandons tout particulièrement à nos lecteurs les *Eaux-de-vie blanches* préparées spécialement pour la conservation des fruits et la fabrication des liqueurs, et vendues 1 fr. 30 le litre; qualité supérieure, 1 fr. 80 le litre pesant 50 degrés.

ÉPICERIE CENTRALE, 28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur.

Un Succès colossal est obtenu par l'*Almanach des Pihules Suisses pour 1887* qui contient, sur 40 pages de texte, l'indication des Foires et Marchés des départements, des illustrations, des articles instructifs et amusants. Cet Almanach vous sera donné gratuitement dans toutes les Pharmacies.

### Cours du froment et de l'avoine en Maine-et-Loire au 6 Septembre.

	Froment	Avoine
Angers, l'hect. 15 » à 16 50	10 » à 11 »	
Saumur, 16 50 17 50	9 25 9 50	
Baugé, 15 60 17 »	10 » »	
Segré, 16 50 » »	9 75 » »	
Beaupréau, 15 50 16 »	9 » »	
Montlauron, 15 50 16 »	9 » »	
Montrevault, 15 75 16 »	9 » »	
Chemillé, 15 25 15 75	9 » 9 50	
Champocéaux, 16 » » »	9 50 » »	
St-Flor.-le-Vieil, 15 75 » »	9 50 » »	
Cholet, 16 » » »	9 50 » »	
Vihiers, 15 » » 15 50	8 75 9 25	
Brissac, 15 75 16 »	8 75 9 »	
Chalonnnes, 16 » » »	8 75 » »	
Doué, 16 » » 16 50	7 75 8 »	
A Nantes, blés américains, de 23 » à 23 50 les 100 kilos.		
Les bons blés français valent de 22 75 à 23 » les 100 kilos.		

### Caisse d'épargne de Saumur.

Séance du 5 septembre 1886.

Versements de 107 déposants (14 nouveaux), 36,290 fr. 30 c.

Remboursements, 16,210 fr. 50 c.

La Caisse d'épargne reçoit 2.000 fr. par livret, au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.

### Bibliographie.

*Le Petit Journal de la Santé*, organe de vulgarisation scientifique, peut être considéré comme le plus intéressant, le plus instructif et le plus utile des journaux de médecine populaire, 8 articles inédits dans chaque numéro.

Les abonnés ont droit aux consultations gratuites qui leur sont données par d'éminentes praticiens de Paris.

*Le Petit Journal de la Santé* paraît tous les samedis, 40, rue Laffite, à Paris. L'abonnement coûte 3 fr. par an, et on peut s'abonner sans frais à tous les bureaux de poste.

Sommaire du n° 35 (29 août 1886). — M. Chevreul (G.-P. de Villard). — L'Inaction (Dr Hector George). — L'Allaitement artificiel (Dr E. Monnin). — Petits Echos (Octave Sully). — La Bactériothérapie (M.-B.). — La Semaine scientifique (Dr Tallma). — Communications et avis divers. — De l'Impuissance chez l'homme (Dr Marc). — Petites annonces. — Consultations (Dr Bernain).

Nous sommes heureux d'annoncer l'apparition d'un livre précis, élémentaire et impartial, initiant le public aux mystères de la médecine, cette science la plus indispensable à connaître.

Il a pour titre *DICIONNAIRE POPULAIRE DE MÉDECINE USUELLE d'hygiène publique et privée*, et est publié par le docteur Paul Labarthe, un jeune savant bien connu, doublé d'un écrivain remarquable si justement apprécié, avec la collaboration de Professeurs agrégés de la Faculté de Médecine, de Médecins et de Chirurgiens des Hôpitaux, et des principaux spécialistes de Paris, MM. Beni-Barde, Bergeron, Bouley, Delasiauve-Fort, Fano, Galippe, Garrigou-Desarènes, Jules Guérin, Landrieux, Labarthe père, Marchand, Monin, Péan, Poyet, Robinet, de Soyre, etc.

Ce dictionnaire contient : — Les notions indispensables d'anatomie et de physiologie; — La description de toutes les maladies, les symptômes qui permettent de les reconnaître et le traitement qui convient à chacune d'elles. — Il passe en revue tous les médicaments employés d'ordinaire, fait connaître leur composition, leurs propriétés, la façon de les préparer et de les administrer; — Les secours aux empoisonnés, aux blessés, aux noyés et aux asphyxiés, y sont minutieusement décrits; — L'hygiène des gens bien portants, des malades et des convalescents; l'hygiène des enfants, des femmes et des vieillards; l'hygiène de chaque

profession, de chaque industrie, enfin l'hygiène publique des villes et des campagnes, ont une large place dans cet ouvrage véritablement indispensable à tout le monde.

Le *DICIONNAIRE POPULAIRE DE MÉDECINE USUELLE* est illustré de 1000 figures, facilitant la compréhension du texte. Les éditeurs le font paraître en livraisons à 10 centimes et en séries à 50 centimes. — On peut s'abonner à l'ouvrage complet reçu franco, au fur et à mesure de son apparition, en adressant à MM. Marpon et Flammarion, 26, rue Racine, Paris, un mandat-poste de 20 FRANCS. — (La première livraison de l'ouvrage est envoyée gratis à toute personne qui en fera la demande.)

En vente la 43<sup>e</sup> série.

### LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris.

Paraissant le samedi de chaque semaine.

Sommaire du 4 septembre :

TEXTE : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Nos gravures : M. Chevreul; le long des grèves; le bout de l'an de l'amiral Courbet; funérailles de M<sup>re</sup> l'évêque de Metz; le *Dernier voyage*, tableau de M. Veeks; le banc des dormeurs; ouverture de la chasse; une ouverture manquée. — *L'Amour qui s'en va*, nouvelle (suite), par Claude Maroisel. — *Messaoud*, par Alphonse Boubert. — *Revue anecdotique*, par Lorédan Larchey. — *Théâtres*, par Mousset. — *Chronique musicale*, par A. Boisard. — *Le monde financier*. — *Echecs*. — *Récréations de la famille*. — *Rébus*.

GRAVURES : M. Chevreul. — Les deux hypéroodons échoués dans l'anse de Saint-Vaast-la-Hougue. — Etat actuel de la tombe de l'amiral Courbet. — Les funérailles de M<sup>re</sup> Dupont des Loges, à Metz. — *Le Dernier voyage*, tableau de M. Veeks. — Paris : par la grande chaleur aux Champs-Élysées. — *L'ouverture de la chasse*. — *Ouverture ratée*. — *Echecs*. — *Récréations de la famille*. — *Rébus*.

ABONNEMENTS : Un an 24 fr.; — Six mois, 13 fr.; — Trois mois, 7 fr.; — Un numéro, 50 centimes.

On s'abonne aussi au bureau de l'*Echo Saumurois*.

### LA JEUNE MÈRE

6 francs par an. — Bureaux : 8, place de l'Odéon, Paris.

Les jeunes femmes ont à leur disposition un grand nombre de journaux spéciaux qui leur apprennent comment elles doivent s'habiller, organiser un dîner, une partie de campagne, une soirée, mais ne leur enseignent pas l'art de nourrir leurs nouveaux-nés, d'élever leurs enfants, de leur conserver la santé et souvent l'existence.

Le but du journal *La Jeune Mère*, c'est de combattre l'inexpérience des mères et les préjugés trop nombreux sur la grossesse, l'accouchement, les maladies et les indispositions des enfants; c'est aussi d'enseigner l'art difficile de former le cœur et l'esprit des enfants en leur ouvrant l'intelligence à tout ce qui est beau, vrai et bon. Fondé, il y a douze ans, par le docteur Brochard, qui traitait avec une compétence spéciale les questions vitales de l'éducation du premier âge, le journal a été honoré de toutes sortes de récompenses. Aux points de vue de l'hygiène maternelle et de l'éducation du nouveau-né, c'est le complément obligé de tous les journaux que reçoivent les jeunes femmes.

### L'Art dans le Costume, JOURNAL des MODES ÉLÉGANTES.

offre aux Dames le très grand avantage d'être un conseiller fort apprécié pour les *Modes Nouvelles*, et dont le goût toujours sûr ne laisse jamais en défaut, en même temps qu'un Journal d'Instruction professionnelle. Il publie des articles de Coupe et Couture, ainsi que des renseignements spéciaux d'un grand intérêt pratique pour les personnes du métier ou qui veulent confectionner elles-mêmes. L'abonnement d'essai est de 3 fr. 50 pour six mois. Le Journal paraît le 15 et le 30 de chaque mois. Adresser lettres et mandats à l'Administrateur, 15, rue de Richelieu, à Paris

### Éviter les contrefaçons

## CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etudes de M<sup>e</sup> V. LE RAY, avoué-licencié à Saumur, Et de M<sup>e</sup> BOURDAIS, notaire à Gennes.

## VENTE

En un seul lot,  
**DE BIENS DE MINEUR**  
Consistant en :  
**UNE MAISON**  
AVEC DÉPENDANCES  
Sise à Milly, commune de Gennes.

L'ADJUDICATION aura lieu en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> BOURDAIS, notaire à Gennes, le **dimanche 26 septembre 1886, à midi précis.**

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra :

Qu'en exécution d'un jugement sur requête rendu par le Tribunal civil de première instance de Saumur, le quatre septembre mil huit cent quatre-vingt-six enregistré, homologuant une délibération du conseil de famille du mineur Florent-Victor Huet, prise sous la présidence de M. le juge de paix du canton de Gennes, le vingt-deux août mil huit cent quatre-vingt-six, enregistré.

Aux requêtes, poursuite et diligence de M<sup>me</sup> Marie Derouineau, sans profession, veuve de M. Florent Huet fils, demeurant à Milly, commune de Gennes,

Agissa t au nom et comme tutrice naturelle et légale du mineur Florent-Victor Huet son fils,

Ayant M<sup>e</sup> Le Ray pour avoué, En présence ou lui dûment appelé de M. Florent Huet, cultivateur, demeurant à Milly, commune de Gennes, subrogé-tuteur dudit mineur Florent-Victor Huet,

Il sera, aux jour, lieu et heure sus-indiqués, procédé par le ministère de M<sup>e</sup> Bourdais, notaire à Gennes, commis à cet effet, à la vente aux enchères publiques de la maison ci-après désignée.

### DÉSIGNATION

Une petite MAISON, située à Milly, commune de Gennes, comprenant une chambre basse à cheminée, chambre froide y attenante, grenier au-dessus desservi par un escalier extérieur en pierres, aujourd'hui en ruine, une écurie et une grange, cour devant la maison et petit terrain derrière, petit grenier au-dessus d'une boulangerie commune, puits commun, droit de passage sur la cour de Chazal, petit emplacement entre le puits et la boulangerie, le tout joignant au nord et au couchant M. d'Achon.

### MISE A PRIX

L'immeuble dont la désignation précède sera mis en vente sur la mise à prix, fixée d'office par le Tribunal, de deux mille neuf cent cinquante francs, ci..... 2.950

S'adresser, pour les renseignements :

1° A M<sup>e</sup> V. LE RAY, avoué-licencié à Saumur, rue du Marché-Noir, n° 12, poursuivant la vente;

2° A M<sup>e</sup> BOURDAIS, notaire à Gennes, rédacteur et dépositaire du cahier des charges.

Pour extrait dressé par l'avoué soussigné, conformément aux prescriptions du Code de procédure civile.

Saumur, le sept septembre mil huit cent quatre-vingt-six.

Signé : V. LE RAY.

Enregistré à Saumur, le sept-septembre mil huit cent quatre-vingt-six, f<sup>o</sup> case. Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.  
Signé : L. PALUSTRE.

Etude de M<sup>e</sup> MARCOMBRE, huissier à Saumur.

## A VENDRE

A L'AMIABLE,

### 266 PIEDS D'ARBRES

Plantés sur la ferme de l'île Trotouin,

Située en face le bourg et commune de Dampierre.

Pour plus amples renseignements, voir les affiches, et s'adresser audit M<sup>e</sup> MARCOMBRE. (617)

## A VENDRE

GRAND CHOIX

### D'OBJETS MOBILIERS

De toute sorte.

Prix avantageux.

S'adresser rue de Visitation, 16.

## A LOUER

PRÉSENTMENT,

### UNE MAISON

Avec Ecurie et Jardin,

Rue Duplessis-Mornay, à l'angle de la Montée-du-Fort.

S'adresser à M. TABOURDEAU, place de la Bilange. (438)

Etude de M<sup>e</sup> LAIZON, notaire à Gizeux (Indre-et-Loire), successeur désigné de M<sup>e</sup> VEILLET.

Le dimanche 12 septembre 1886, à midi.

Au bourg de la commune de Gizeux (proche le bureau de poste),

## VENTE VOLONTAIRE

AUX ENCHÈRES,  
**d'Objets d'Art, Bijoux**  
**ET MOBILIERS**

On vendra notamment :

Carabine de précision, armes diverses, arcs, flèches, cristaux, bibelots, flambeaux en bois sculpté, chandeliers anciens, grande quantité d'éventails de tous modèles, fauteuils Louis XVI en bois noir garni, grand nombre d'autres fauteuils de différentes époques, chaises, tables, armoires anciennes, bois de lit en acajou, bois de lit en noyer, lits en fer, matelas, couettes, traversins, oreillers, carrées, rideaux, charrettes, harnais, grande quantité de foin et fumier, 3,000 bouteilles, cahiers de musique, livres, quatre très bonnes montres d'or neuves, dont une de femme, bijoux divers et bon nombre d'autres objets anciens et modernes.

En plus des objets ci-dessus, il sera vendu :

Une jolie voiture de maître à deux roues, plusieurs beaux harnais et une bonne carriole.

Au comptant, 10 centimes par franc en sus du prix.

S'adresser, pour renseignements, audit M<sup>e</sup> LAIZON, ou à M<sup>e</sup> VEILLET, notaire. (603)

Etude de M<sup>e</sup> PASQUIER, notaire au Puy-Notre-Dame.

## A LOUER

PRÉSENTMENT

### UNE MAISON

Avec Remise et Ecurie,

A Saumur, Grand<sup>e</sup> Rue, 12.

S'adresser, pour traiter, à M<sup>e</sup> LECOY, avoué à Saumur. (489)

## A VENDRE

A L'AMIABLE,

### LA COUPE

### PELVENEAU

Contenant 19 hectares 44 ares 74 centiares, dépendant de la terre de Brézé.

S'adresser aux gardes de la terre de Brézé pour visiter la Coupe, et, pour traiter, à M. VOLLAND, régisseur.

## Offres et Demandes

Un MILITAIRE, libéré du service, demande une place de **cocher**. Bonnes références.  
S'adresser au bureau du journal.

UNE MAISON DE MERCRERIE demande une **employée** intelligente et une **débutante**.  
S'adresser au bureau du journal.

Une PERSONNE, disposant de quelques heures par jour, demande à tenir une **comptabilité**.  
S'adresser au bureau du journal.

M<sup>e</sup> PINAULT, notaire à Saumur, demande de suite un **second clerc**. (584)

Un MÉNAGE demande à se placer de suite, le mari **cocher** et la femme **cuisinière**.  
S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE, pour l'île de Trèves, près Saumur, un **garde** ayant quelques connaissances du cheval.  
S'adresser au bureau de l'Usine à gaz. (596)

## GIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Supérieur à 1884.

Magasin Pichat, place du Roi-René, et rue Nationale, 18. (799)

SANS PALAIS

## DENTS

NI CROCHETS

### Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES

SAUMUR

Extraction, Aurification - Prix modéré

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

## COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 6 SEPTEMBRE 1886.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Coture préc <sup>de</sup>	Dernier cours.		Coture préc <sup>de</sup>	Dernier cours.		Coture préc <sup>de</sup>	Dernier cours.		Coture préc <sup>de</sup>	Dernier cours.
3 %	83 40	83 40	Est	862 50	807 50	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	519	519
3 % amortissable	85 40	85 40	Paris-Lyon-Méditerranée	1237 50	1232 50	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	525	514 50	Est	389 50	389 50
3 % (nouveau)	82 55	82 75	Midi	1145	1145	— 1865, 4 %	522 50	523	Midi	387 50	387 75
4 1/2 %	108 30	108 10	Nord	1550	1548 75	— 1869, 3 %	408	409 75	Nord	399 25	399 75
4 1/2 % (nouveau)	109 90	109 92	Océans	1337 50	1345	— 1871, 8 %	397 65	392	Orléans	382	382
Obligations du Trésor	509 50	511	Ouest	870	878 75	— 1875, 4 %	521	520	Ouest	388	387
Banque de France	4100	4090	Compagnie parisienne du Gaz	1425	1427 50	— 1878, 4 %	320	319	Paris-Lyon-Méditerranée	387	387
Société Générale	455	458 25	Canal de Suez	2010	2005	Bons de liquid. Ville de Paris	531 50	529	Paris-Bourbonnais	387	390 25
Comptoir d'escompte	997 50	1000	C. gén. Transatlantique	488 75	490	Obligations communales 1879	481 75	475	Canal de Suez	599 50	595
Credit Lyonnais	536 25	536 25	Russe 5 0/0 1870	99 50	100	Obligat. foncières 1879 3 %	479	479			
Credit Foncier, act. 500 fr.	1385	1385				Obligat. foncières 1883 3 %	379 50	381			
Credit mobilier	265	262 50									

## CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT												LIGNE D'ORLÈANS											
SAUMUR — MONTREUIL-BELLAY — THOUARS						SAUMUR — BOURGUEIL						SAUMUR (ORLÈANS) — ANGERS											
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Expr. soir	Omn. soir	STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Expr. soir	Omn. soir	STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Expr. soir	Omn. soir						
Saumur (orl.)	2 12	6 54	10 32	1 56	8 34	Loudun	8 42	1 53	9 11			Saumur	3 08	6 05	9 13	1 21	3 28						
Saumur (état)	2 08	6 50	10 30	1 53	8 30	Thouars	6 15	12 40	1 30	4 24	9 12	10 10	St-Martin	7 08	9 26	1 33	3 41						
Nantillyhalte	2 19	7 04	10 45	2 03	8 43	Montreuil (a)	6 48	12 59	2 09	4 53	9 45	10 29	St-Clément	7 15	9 33	1 40	3 48						
Varr.-Chacé	7 10	8 48	10 52	4 22	8 40	— (dép.)	6 58	1	2 23	5 03	9 34	10 30	Les Rosiers	7 23	9 41	1 47	3 53						
Brézé s.-Cyr.	7 18	9 02	11	4 30	8 46	Brézé s.-Cyr.	7 19	1	2 38	5 17	10 09		La Ménitrie	7 35	9 53	1 57	4 01						
Montreuil (a)	2 37	7 21	11 15	2 21	4 46	Varr.-Chacé	7 28	2 46	5 24	10 17			Angers	3 58	8 23	1 21	3 48						
— (dép.)	2 38	7 38	11 24	2 22	4 57	Nantillyhalte	7 35	1 17	2 51	5 29	10 22	10 47											
Thouars	2 57	8 06	11 57	2 41	5 22	Saumur (état)	7 49	1 27	3 03	5 40	10 30	10 57											
Loudun	8 09	3 16	3	3	9 32	Saumur (orl.)	7 48	1 25	3 01	5 38	10 55												

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.  
Hôtel-de-Ville de Saumur,